

Droit à un procès équitable



Activité proposée

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse de l'article 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour lancer un débat sur les droits humains avec vos élèves suite à la lecture de ce texte, plusieurs questions vous sont proposées comme par exemple : « Pensez-vous qu'un tribunal puisse être impartial ? Un type bien habillé et souriant ne fera-t-il pas d'avantage l'objet de compréhension qu'un accusé au visage ravagé, mal habillé et qui s'exprime mal ?

Les juges, pour corriger le risque de se montrer plus favorables avec les gens qui leur paraissent sympathiques doivent-ils au contraire se forcer à être plus durs avec eux ? »

Présentation


Amnesty International ou Amnistie internationale (AI) est une ONGI qui se donne comme missions la défense des droits de l'Homme et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'organisation milite notamment pour la libération

des prisonniers d'opinion, le droit à la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort et de la torture et l'arrêt des crimes politiques, mais aussi pour le respect de l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Renseignements divers

- Langues : Français, néerlandais

Dossier(s) Pédagogique(s)

- Droit à un procès équitable 
- Regards sur les droits humains. Dossier pédagogique 